

Association L'ESCURO
Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement des Pays Creusois
16, Rue Alexandre Guillon
23000 GUERET

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013
Ce rapport comporte 16 pages

CABINET JEAN BONNET - JPA AUDIT LIMOGES
3, Allée Van Dyck 87000 LIMOGES - TEL. : 05.55.43.16.70 - FAX : 05.55.43.28.60

Association L'ESCURO
Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement des Pays Creusois

Siège social : 16, Rue Alexandre Guillon – 23000 GUERET

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association L'ESCURO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les comptes annuels se composent de trois parties :

- Le Bilan de l'association L'ESCURO au 31 décembre 2013
- Le compte de résultat de l'association L'ESCURO pour l'exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.
- L'annexe

Ces documents résument l'ensemble des opérations de l'association.

Les comptes annuels, joints au présent rapport, proposés à votre approbation totalisent :

• au Bilan	215 164 €
• au Compte de résultat	
Total des produits	371 419 €
Total des charges	364 373 €

L'excédent des produits sur les charges est de 7 045 €

2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

▶ Principes et règles Comptables

- La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables.
Dans le cadre de notre appréciation des règles, méthodes et principes comptables suivis par votre association, nous avons constaté le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

▶ Estimations significatives

- Nous avons vérifié les méthodes comptables d'enregistrement, de l'engagement, du suivi et de l'évaluation des subventions d'exploitation ainsi que la correcte application de leur utilisation dans le cadre de l'objet de votre association.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

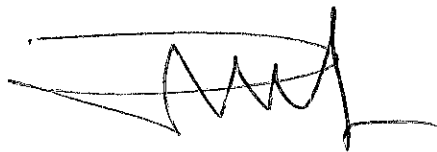
3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Limoges, le 22 Avril 2014

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jean BONNET – JPA AUDIT LIMOGES

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned above the name 'Jean BONNET'.

Jean BONNET

Bilan

Association

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

Au : 31/12/2013

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2012
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
	Immobilisations incorporelles	Frais de recherche et développement			
	Immobilisations incorporelles	Concessions, logiciels et droits similaires	33 250	33 185	65
	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial (1)			
	Immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles			
	Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours			
	Immobilisations incorporelles	Avances et acomptes			
	Immobilisations incorporelles	Total	33 250	33 185	65
	Immobilisations corporelles	Terrains			
	Immobilisations corporelles	Constructions			
Immobilisations corporelles	Inst. techniques, mat.out.industriels	2 849	2 849	247	
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles	37 364	36 542	822	
Immobilisations corporelles	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations corporelles	Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	Total	39 391	39 391	2 307	
Immobilisations financières (2)	Participations				
Immobilisations financières (2)	Créances rattachées à des participations				
Immobilisations financières (2)	Titres immob. activité de portefeuille				
Immobilisations financières (2)	Autres titres immobilisés	167		167	
Immobilisations financières (2)	Prêts				
Immobilisations financières (2)	Autres immobilisations financières				
Immobilisations financières (2)	Total	167		167	
Total I		73 632	72 577	1 055	2 475
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements			
	Stocks et en-cours	En cours de productions biens et services			
	Stocks et en-cours	Produits intermédiaires et finis			
	Stocks et en-cours	Marchandises			
	Stocks et en-cours	Total			
	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes			
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	1 370		1 370
	Créances (3)	Autres créances	207 132	12 087	195 045
	Créances (3)	Total	208 502	12 087	196 415
	Divers	Autres titres			
Divers	Valeurs mobilières de placement				
Divers	Instruments de trésorerie				
Divers	Disponibilités	16 602		16 602	
Divers	Charges constatées d'avance (4)	1 091		1 091	
Divers	Total II	226 196	12 087	214 109	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III	Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts IV	Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif V	Ecart de conversion Actif				
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		299 829	84 664	215 164	227 659
Renvois	(1) Dont droit au bail				
Renvois	(2) Part à moins d'un an (brut) des Immobilisations financières				
Renvois	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
Engagements reçus	Dons en nature restant à vendre				
Engagements reçus	Autres				

Bilan

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

Au : 31/12/2013

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	21 889	21 889	
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	75 000	75 000	
	Report à nouveau	10 367	2 230	
	Résultat de l'exercice	7 045	8 137	
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise	Apports	30 000	30 000
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
	Provisions réglementées			
	Droits des propriétaires (commodat)			
	Total		144 303	137 257
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
Total		II		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	59	19 661	
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 200	6 840	
	Dettes fiscales et sociales	58 762	63 620	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		278	
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance	1 838		
Total		70 861	90 401	
Ecart de conversion passif		IV		
Total du passif		215 164	227 659	
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	70 861		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	59	19 661	
	(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements	Sur les legs acceptés			
	Autres			

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	59 310	53 331
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	59 310	53 331
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	222 900	270 932
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	79 293	68 980
	Cotisations	9 565	8 837
	Autres produits (1)		
Total des produits d'exploitation	I 371 069	402 082	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	6 505	11 114
	Autres achats et charges externes (2)	48 490	48 069
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 374	17 299
	Salaires et traitements	213 681	219 727
	Charges sociales	63 966	62 728
	Dotations d'exploitation { - sur immobilisations - sur actif circulant - pour risques et charges	2 027	5 116
	provisions		
	Subventions accordées par l'association	11 566	28 177
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation	II 363 611	392 233	
Résultat d'exploitation		(I-II) 7 457	9 848
Opér. courant	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2	21
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	V 2	21	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	714	1 749
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 714	1 749	
Résultat financier		(V-VI) (711)	(1 728)
Résultat courant avant impôt		(I-II+III-IV+V-VI) 6 746	8 120
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier			

Compte de résultat (suite)

L'ESCURO - CPIE des Pays Creusois

Période de l'exercice 01/01/2013 31/12/2013 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2012 31/12/2012 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	347	18
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	347	18
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	47	1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	47	1
Résultat exceptionnel		299	17
Participations des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Total des produits		371 419	402 122
Total des charges		364 373	393 984
Excédent ou déficit		7 045	8 137
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		27 805	29 945
Bénévolat		17 305	19 445
Prestations en nature		10 500	10 500
Dons en nature			
Charges		27 805	29 945
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		10 500	10 500
Personnel bénévole		17 305	19 445

Comptabilité tenue en euros

Association L'ESCURO

CPIE DES PAYS BREUISOIS

Annexe

aux comptes annuels de l'exercice clos le

31 décembre 2013

CERTES RESILIE et sincere
CABINET JEAN PONGES
JEAN PONGES
Le Commissaire aux Comptes

KPMG Entreprises

25 Rue Hubert Curien – 87000 Limoges cedex 1

Ce rapport contient 9 pages

Sommaire

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Evénements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Bilan actif	4
2.1.1	Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation	4
2.1.2	Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux	4
2.1.3	Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation	4
	A compter du 1 ^{er} janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.	4
2.1.4	Immobilisations corporelles. Mouvements principaux	5
	300 € 5	
2.2	Bilan passif	6
2.2.1	Fonds propres	6
2.2.2	Autres fonds associatifs	7
2.2.3	Fonds dédiés – Tableau de suivi	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Ventilation du chiffre d'affaires et des aides	8
3.2	Contributions volontaires en nature réalisées par le Département de la Creuse au profit de l'association	8
3.3	Contributions volontaires en nature valorisées pour le personnel bénévole au profit de l'association	8
3.4	Ventilation de l'effectif au 31/12/2013	9
3.5	Droits acquis au titre du DIF	9
3.6	Application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006	9

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Pas d'événements au cours de l'exercice.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

CERTIFIE PAR LE COMMISSAIRE EN CHARGE DE LA SOCIÉTÉ
J.P.A. F. DUBREUILH
Le Commissaire en Charge des Comptes

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	à usage	1 à 3 ans

2.1.2 Immobilisations incorporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail.
Logiciels	307 €	

2.1.3 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

A compter du 1^{er} janvier 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les durées d'usage fiscale ont été retenues comme durées réelles d'utilisation dans la mesure où l'association entre dans le champ des mesures de simplification des PME (et ASSOCIATIONS) pour ses biens non décomposables.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	2 et 3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Expositions	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles. Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-bail.
- Matériel et outillage	Néant	
- Expositions	Néant	
- Matériel de transport	Néant	
- Matériel de bureau et informatique	300 €	
TOTAL	300 €	

2.2 Bilan passif

2.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- valeur du patrimoine intégré	1 889.79			1 889.79
- fonds associatifs	20 000.00			20 000.00
- apports				
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
- réserves indisponibles				
- réserves statutaires ou contractuelles				
- réserves réglementées				
- Réserves fonds investissements	75 000.00			75 000.00
- autres réserves ⁽²⁾				
Report à nouveau	2 230.02	8 137.67		10 367.69

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

2.2.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports (1)	30 000,00			30 000,00
- legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits de propriétaires (Commodat)				

2.2.3 Fonds dédiées – Tableau de suivi

Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894) C	Fonds restant en fin d'exercice (compte 194) D=A-B+C
Ressources				
TOTAL	0	0	0	0

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires et des aides

	Chiffre d'affaires
Prestations de Services	59 310 €
Subventions d'exploitation	22 901 €
Adhésions	9 565 €
Aides REGION Emplois Associatifs	39 060 €
Aides DEPARTEMENT Emplois Associatifs	7 812 €
Total	329 083 €

3.2 Contributions volontaires en nature réalisées par le Département de la Creuse au profit de l'association

Des contributions volontaires en nature dont a bénéficié l'association L'ESCURO – CPIE des Pays Creusois sur l'exercice 2013 ont été valorisées dans les comptes annuels pour un montant total de 10 500 € (en classe 8). Elles concernent la mise à disposition des locaux (loyer et charges locatives gratuites).

3.3 Contributions volontaires en nature valorisées pour le personnel bénévole au profit de l'association

Les contributions volontaires en nature valorisées par l'association L'ESCURO – CPIE des Pays Creusois pour le personnel bénévole s'élèvent à la somme de 17 305 € (en classe 8) sur l'exercice 2013.

3.4 Ventilation de l'effectif au 31/12/2013

	Personnel salarié
Cadre	2
Non cadre	8
Total	10

3.5 Droits acquis au titre du DIF

Les droits individuels à la formation acquis au 31/12/2013 par les salariés s'élèvent à 853 heures.

3.6 Application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006

Montant global des rémunérations visées à l'article 20 pour l'exercice 2012 : NEANT

Certifié sincère et sincère
 Cabinet Jean BONNET
 CPA AUDIT LIMOGES
 Le Commissaire aux Comptes
 Jean BONNET

Association L'ESCURO
Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement des Pays Creusois
16, Rue Alexandre Guillon
23000 GUERET

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013
Ce rapport comporte 3 pages

CABINET JEAN BONNET - JPA AUDIT LIMOGES
3, Allée Van Dyck 87000 LIMOGES - TEL. : 05.55.43.16.70 - FAX : 05.55.43.28.60

Association L'ESCURO
Centre Permanent d'Initiatives
pour l'Environnement des Pays Creusois

Siège social : 16, Rue Alexandre Guillon – 23000 GUERET

Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres de l'organe délibérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

**2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE**

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

21 – PRESTATIONS INFORMATIQUES

Administrateur concerné :

Monsieur Michel JEANDON, administrateur de l'association L'ESCURO

L'entreprise JEANDON MULTIMEDIA a facturé à l'association :

- Des prestations de maintenance informatique pour un montant total de 1 401,70 € ttc,

22 – MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Administrateur concerné :

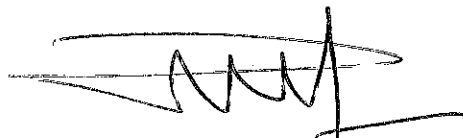
Le Conseil Général de la Creuse, administrateur de l'association.

Par convention du 4 octobre 2010, le Conseil Général de la Creuse a reconduit la mise à disposition de l'association de 120 m² de locaux à usage de bureaux, situés au 16, rue Alexandre Guillon à Guéret, dont la valeur locative annuelle a été évaluée par le Conseil Général à 6 000 €. Les charges locatives sont facturées à l'association pour un montant forfaitaire annuel de 1 830 €.

Le Conseil Général prend également à sa charge des aides indirectes correspondant aux impôts et charges des locaux, pour un montant total évalué à 4 500 €.

Limoges, le 22 Avril 2014

Le Commissaire aux Comptes
Cabinet Jean BONNET – JPA AUDIT LIMOGES



Jean BONNET